

---

## DÉCRET 2, SERVITEURS DE LA MISSION DU CHRIST

1. En tant que Compagnie de Jésus, nous sommes les serviteurs de la mission du Christ. Dans les trente années qui ont suivi la 31ème Congrégation Générale, et particulièrement dans les vingt années qui ont suivi la 32ème Congrégation Générale, la Compagnie a senti à la fois la force du Christ crucifié et ressuscité et sa propre faiblesse : ce fut un temps d'épreuve pour nous, mais aussi un temps de grande grâce. Nos nombreuses fautes, nous les reconnaissons et les confessons ; nos grâces sont plus importantes, parce qu'elles viennent du Christ. Certains nous ont quittés pour servir le Seigneur en d'autres voies ; d'autres, secoués par les événements de cette époque, ont moins confiance en la qualité de notre vocation. Mais nous sommes aussi devenus, en nous ressaisissant, une communauté d'"amis dans le Seigneur", nous soutenant les uns les autres dans la liberté que procure la charité chrétienne, et profondément marqués par la mort de nos martyrs jésuites de cette époque. Au cours de ces années, dans toute la Compagnie, nous avons été purifiés dans la foi qui nous fait vivre, et nous avons progressé dans l'intelligence du cœur de notre mission. Notre service, spécialement parmi les pauvres, a approfondi notre vie de foi, tant comme individus que comme corps : notre foi est devenue plus pascalle, plus compatissante, plus tendre, plus évangélique dans sa simplicité.
2. La Compagnie est devenue aussi un corps plus diversifié que jamais auparavant, engagé dans une variété de ministères au carrefour de l'affrontement culturel, des combats sociaux et économiques, du renouveau religieux et de nouvelles occasions de porter la Bonne Nouvelle aux peuples du monde entier.
  - Les jésuites en Afrique sont engagés dans le défi de construire une Église africaine jeune et rayonnante, enracinée dans la richesse des cultures différentes, de créer de nouveaux liens entre leurs peuples et de lutter pour vaincre les forces mondiales qui tendent à marginaliser le continent tout entier.
  - Les jésuites en Asie et en Océanie sont engagés dans les luttes des pauvres et des peuples indigènes pour la justice ; particulièrement dans les pays d'Asie où les chrétiens sont une petite minorité, ceux-ci dialoguent avec d'autres traditions culturelles et religieuses, dans un effort pour mettre l'Évangile en contact avec la vie asiatique et apporter la richesse de la culture asiatique à la vie selon l'Évangile.
  - Les jésuites en Amérique latine, aux prises avec une société dans laquelle sévit une énorme disparité entre la vie des riches et celle des pauvres, continuent de demeurer avec les pauvres, travaillant pour la justice du Royaume. Ils permettent aussi à la voix des pauvres d'enseigner l'Église à propos de l'Évangile, puisant à la source de la foi si riche du peuple et des cultures indigènes.
  - Dans les pays ex-communistes, les jésuites, après de longues années de harcèlement et d'emprisonnement pour leur foi, aident leurs peuples dans la recherche d'un authentique chemin de vie dans une liberté retrouvée.

- Les jésuites de l'Europe occidentale, à travers un éventail de ministères éducatifs, spirituels et pastoraux, contribuent à maintenir la vitalité de la foi et des communautés chrétiennes face à l'indifférence religieuse. Ils s'efforcent aussi de rejoindre et d'aider, de diverses manières, ceux qui sont en marge de la société.

- Les jésuites en Amérique du Nord sont confrontés au défi des nouvelles formes de privation culturelle et économique. Ils travaillent en étroite collaboration avec beaucoup d'autres personnes à essayer d'influencer les structures complexes de la société où se prennent les décisions et où les valeurs se déterminent.

Nous sommes tous engagés dans la mission de la Compagnie en des manières adaptées aux différents contextes dans lesquels nous travaillons. Nous avons, en effet, une seule mission, partagée par les prêtres et les frères, et beaucoup de ministères que nous entreprenons comme un service du Christ et de son œuvre de réconciliation du monde avec Dieu.

3. L'Église, dont nous partageons la mission, existe non pour elle-même, mais pour l'humanité, proclamant l'amour de Dieu et mettant en lumière le don intérieur de cet amour. Sa fin est la réalisation du Royaume de Dieu dans toute la société humaine, non seulement dans la vie à venir, mais aussi dans celle-ci. Nous exerçons notre mission jésuite au sein de l'ensemble de la mission évangélisatrice de l'Église<sup>1</sup>, "réalité unique mais complexe, qui se développe dans une grande variété de manières", à travers les dimensions essentielles du témoignage de vie, de la proclamation, de la conversion, de l'inculturation, de la naissance d'Églises locales, du dialogue et de la promotion de la justice voulue par Dieu.<sup>2</sup> Dans ce cadre, en accord avec notre charisme et notre tradition et avec l'approbation et l'encouragement des Papes successifs, la mission jésuite contemporaine est le service de la foi et la promotion, dans la société, de "cette justice de l'Évangile, laquelle est en quelque sorte le sacrement de l'amour et de la miséricorde de Dieu".<sup>3</sup>

4. Lorsque Ignace fut confirmé dans sa mission, à La Storta, le Père éternel dit au Christ : "Je désire que tu prennes celui-ci pour ton serviteur" : c'était la volonté du Père que le Christ, portant sa Croix comme un étendard victorieux, prenne Ignace comme serviteur de sa mission, pour travailler avec lui sous la même Croix jusqu'à l'accomplissement de son œuvre. C'est une vision qui confirme l'appel que le Christ, le Roi éternel, fait dans les Exercices Spirituels :

" Qui voudra venir avec moi doit se contenter de se nourrir comme moi, de boire et de se vêtir de même, etc. ; pareillement, il doit peiner avec moi pendant le jour et veiller pendant la nuit, etc., pour que, ainsi, il ait ensuite part avec moi à la victoire, comme il a pris part aux peines"<sup>4</sup>.

Ignace, et tous ceux qui sont appelés à ce service, apprennent à être compagnons dans la peine avec le Christ dans son ministère. Dans les Exercices Spirituels, nous contemplons la mission du Christ comme une réponse de la Très Sainte Trinité aux

<sup>1</sup> Jean-Paul II, Discours à la 34<sup>ème</sup> Congrégation Générale, 5 janvier 1995, nn. 2 et 9; cf. Appendice I.

<sup>2</sup> Jean-Paul II, *Redemptoris Missio*, 41.

<sup>3</sup> 33<sup>e</sup> CG, d. 1, n. 32. Dans d'autres endroits de ce décret, cette justice est aussi décrite comme "la justice voulue par Dieu", "la justice du Royaume de Dieu", et "la justice de Dieu dans le monde".

<sup>4</sup> *Ex. Sp.*, [93].

péchés qui affligent le monde. Nous contemplons le Fils incarné, né dans la pauvreté, peinant pour apporter le Royaume par la parole et les actes, et finalement souffrant et mourant par amour pour toute l'humanité. Dans la pédagogie des Exercices, Jésus nous invite à voir dans sa vie terrestre le modèle de la mission de la Compagnie : prêcher dans la pauvreté, être libres de tout lien familial, être obéissants à la volonté de Dieu, participer à son combat contre le péché avec une totale générosité de cœur. Seigneur ressuscité, il est actuellement présent dans tous ceux qui souffrent, tous ceux qui sont opprimés, tous ceux dont la vie est brisée par le péché. Comme lui est présent, nous aussi voulons être présents, en solidarité et avec compassion, là où la famille humaine est le plus mal traitée. La mission du jésuite, comme service du Seigneur crucifié et ressuscité, est toujours d'entrer dans l'œuvre salvatrice de la Croix dans un monde encore marqué par la brutalité et le mal. Comme compagnons de Jésus, notre identité est inséparable de notre mission. Nadal explique clairement que pour Ignace, bien que le Christ ressuscité soit maintenant dans la gloire, il est présent par la Croix dans la souffrance qui sévit encore dans le monde pour lequel il est mort : "Le Christ, ressuscité d'entre les morts et n'étant plus soumis à la mort (Rm. 6, 9), souffre encore dans ses membres et porte constamment sa Croix, de sorte qu'il dit à Paul : 'Pourquoi me persécutes-tu ?'"<sup>5</sup>

5. Saint Ignace l'a dit clairement : tout comme la Compagnie n'a pas été instituée par des moyens humains, de même ses ministères ne sont conservés et développés que par la main toute-puissante du Christ.<sup>6</sup> Ainsi, comme nous recevons notre mission du Christ, tout fruit que celle-ci peut produire dépend entièrement de sa grâce. Et c'est le Christ ressuscité qui nous appelle et nous donne la force pour que nous le servions sous la bannière de la Croix :

- Le Christ ressuscité, loin d'être absent de l'histoire du monde, a commencé dans l'Esprit une nouvelle présence au monde. Il est actuellement présent à tous et les attire dans son mystère pascal. Il est toujours le médiateur de l'œuvre de Dieu : apporter salut, justice et réconciliation à un monde encore brisé par ses péchés.

- Le Christ ressuscité qui nous appelle est le premier-né d'entre les morts, le premier d'un grand nombre de frères et de sœurs qui, par son amour, seront accueillis dans les bras de Dieu. Il est parmi nous la présence aimante et guérissante, nous assurant que les cicatrices de la brutalité et de la mort ne défigureront pas toujours notre histoire humaine. Sa mort sur l'arbre de la Croix porte un fruit qui continue d'être "pour la guérison des nations" (Ap. 22, 2).

- Le Christ ressuscité accomplit les promesses de Dieu au peuple juif et continue de rassembler tous les peuples avec celui-ci, pour créer une nouvelle humanité dans l'Esprit, unissant tous les peuples en un seul corps vivant (Ep. 2, 15-16). En Lui, toutes les hostilités humaines sont guéries.

6. La mission de la Compagnie découle de notre expérience permanente du Christ crucifié et ressuscité qui nous invite à nous unir à Lui pour préparer le monde à devenir le Royaume accompli de Dieu. Le centre de la mission du Christ est la proclamation prophétique de l'Évangile qui interpelle les hommes au nom du Royaume de son Père ; nous avons à prêcher ce Royaume dans la pauvreté. Il nous

<sup>5</sup> FN, I, 314.

<sup>6</sup> *Constitutions*, [812].

appelle à être au cœur même de l'expérience du monde lorsque celui-ci accueille cette promesse du Royaume et est amené à accueillir le don de Dieu dans sa plénitude. C'est encore une expérience de la Croix, dans toute son angoisse et toute sa puissance, parce que l'énigme du péché et de la mort fait toujours partie de la réalité du monde. Il nous appelle à "aider les hommes et les femmes à se dégager de l'image ternie et brouillée qu'ils ont d'eux-mêmes pour se découvrir, à la lumière de Dieu, entièrement semblables au Christ".<sup>7</sup> De la sorte, nous entreprenons tous nos ministères avec la confiance que le Seigneur nous prend, comme il prit Ignace, comme ses serviteurs - non parce que nous sommes forts, mais parce qu'il nous dit, comme à saint Paul : "Ma grâce te suffit, car ma puissance donne toute sa mesure dans la faiblesse" (2 Cor. 12, 9).

## Les grâces que donne le Christ

7. L'appel du Christ ressuscité à nous joindre à Lui pour travailler pour le Royaume est toujours accompagné de sa puissance. Une grâce particulière a été donnée à la Compagnie, lorsque la 32<sup>ème</sup> Congrégation Générale a parlé de notre mission aujourd'hui comme "le service de la foi, dont la promotion de la justice est une exigence absolue".<sup>8</sup> Cette description du cœur de notre travail et de notre spiritualité, et de leur principe intégrateur, est fondée sur la Formule de l'Institut, qui après avoir parlé du but de la Compagnie - "se consacrer principalement à la défense et à la propagation de la foi et au bien des âmes dans la vie et la doctrine chrétiennes" - détermine toute une série d'activités à travers lesquelles se réalise cette finalité : ministères de la parole et ministères de l'intériorité ; ministères du service sacramentel ; catéchèse des enfants et des illettrés. Enfin, indiquant le caractère central des œuvres de miséricorde dans la vie chrétienne, la description ouvre un horizon de ministères sociaux pour les jésuites auprès de ceux qui sont dans le besoin : "Il s'emploiera encore à réconcilier ceux qui sont dans la discorde, à secourir et servir pieusement ceux qui se trouvent en prison ou à l'hôpital et à pratiquer d'autres œuvres de charité comme cela paraîtra convenir pour la gloire de Dieu et le bien commun".<sup>9</sup>
8. L'engagement de la Compagnie pour une vie de foi radicale, qui trouve son expression dans la promotion de la justice pour tous, tire son inspiration de cette déclaration fondatrice de la Lettre apostolique du Pape Jules III. Nous avons retrouvé, pour notre mission contemporaine, le caractère central du travail en solidarité avec les pauvres en accord avec notre charisme ignatien. Comme avec des yeux nouveaux, nous lisons comme un texte prophétique écrit pour notre temps, ce que Polanco, sous la dictée d'Ignace, écrivait à la communauté de Padoue en 1547 :
 

"Les pauvres sont si grands au regard de Dieu que pour eux Jésus-Christ fut spécialement envoyé sur la terre : 'À cause du malheureux qu'on dépouille, du pauvre qui gémit, maintenant je me lève, dit le Seigneur' (Ps. 11, 6). Et en un autre passage : 'Il m'a envoyé porter la Bonne Nouvelle aux pauvres' (Lc. 4, 18), Jésus-Christ le rappelle en faisant répondre à saint Jean-Baptiste : 'Les pauvres reçoivent la Bonne Nouvelle' (Mt. 11, 5). Ils sont tellement préférés aux riches que Jésus-Christ a voulu choisir le très saint

<sup>7</sup> Peter-Hans Kolvenbach, Allocution à la 34<sup>ème</sup> Congrégation Générale, 6 janvier 1995; cf. Appendice II.2.

<sup>8</sup> 34<sup>e</sup> CG, d. 4, n. 2.

<sup>9</sup> Formule de l'Institut (1550), 1.

---

collège des apôtres parmi les pauvres, qu'il a voulu vivre et converser avec eux, qu'il les a laissés comme chefs de son Église, qu'il les a constitués juges sur les douze tribus d'Israël - c'est-à-dire tous les fidèles - eux dont les pauvres seront les assesseurs. Si élevé est leur état ! L'amitié des pauvres fait devenir ami du Roi éternel".<sup>10</sup>

9. Être "amis du Seigneur" signifie, alors, être "amis avec les pauvres", et nous ne pouvons tourner le dos quand nos amis sont dans le besoin. Nous constituons une communauté en solidarité avec eux en raison de l'amour préférentiel du Christ pour eux. Nous comprenons plus nettement que l'état de péché du monde, que le Christ est venu guérir, atteint de nos jours une extrême intensité en raison de structures sociales qui excluent les pauvres - la majorité de la population mondiale - de la participation aux bienfaits de la création de Dieu. Nous voyons qu'une pauvreté accablante engendre une violence systémique contre la dignité des hommes, des femmes, des enfants et de ceux qui ne sont pas encore nés, ce qui ne saurait être toléré dans le Royaume voulu par Dieu. Ce sont là des signes des temps qui nous invitent à comprendre que "Dieu a toujours été le Dieu des pauvres, parce que les pauvres sont la preuve visible d'un échec dans l'œuvre de la création".<sup>11</sup>
  
10. Le Pape Jean-Paul II parle des "structures de péché" envahissantes, particulièrement caractérisées dans toutes les cultures par "le désir dévorant du profit et la soif du pouvoir". Parce que la vie de l'esprit est inséparable des relations sociales, il appelle tous les croyants et les incroyants à devenir conscients de "l'urgent besoin de changer les attitudes spirituelles qui définissent les relations de chaque individu avec lui-même, avec le prochain, voire avec les communautés humaines les plus éloignées, de même qu'avec la nature elle-même".<sup>12</sup> C'est un appel que nous, jésuites engagés pour l'action de l'Esprit Saint dans le cœur humain comme dans le monde, ne pouvons rejeter ; par conséquent, dans la conduite de nos vies personnelles et communautaires, et dans tous les ministères que nous entreprenons - qu'il s'agisse de service pastoral, de travail universitaire, de ministère spirituel, ou d'éducation - nous vivrons de manière à viser toujours à l'accomplissement du Royaume dans lequel régnera la justice et non le péché de l'homme. Selon les mots de Jean-Paul II : "Travailler pour le Royaume signifie reconnaître et promouvoir l'activité de Dieu, qui est présente dans l'histoire humaine et la transforme. Édifier le Royaume signifie travailler pour la libération du mal sous toutes ses formes. Bref, le Royaume de Dieu est la manifestation et la réalisation du plan de salut de Dieu dans toute sa plénitude".<sup>13</sup>
  
11. Notre service est un service de la foi, et de tout ce que la foi implique de radical dans un monde où il devient plus aisé de se contenter de moins que ce qu'exige la foi et de moins que ce qu'exige la justice. Nous reconnaissons, avec beaucoup de nos contemporains, que sans la foi, sans le regard de l'amour, le monde des hommes semble trop mauvais pour que Dieu soit bon, pour qu'un Dieu bon existe. Mais la foi reconnaît que Dieu agit, à travers l'amour du Christ et la puissance de l'Esprit Saint, pour détruire les structures de péché qui affligent le corps et le cœur de ses enfants. Notre mission jésuite atteint quelque chose de fondamental dans le cœur humain : le

---

<sup>10</sup> MHSI, I, pp. 572-7; Ignace de Loyola, *Ecrits*, p. 722.

<sup>11</sup> Peter-Hans Kolvenbach, "Our Mission today and tomorrow", dans *Faith doing Justice : Promoting Solidarity in Jesuit Ministries 1991*, pp.48-49.

<sup>12</sup> Jean-Paul II, *Sollicitudo Rei Socialis*, 36-38.

<sup>13</sup> Jean-Paul II, *Redemptoris Missio*, 15.

désir de trouver Dieu dans un monde marqué par les cicatrices du péché, puis de vivre selon l'Évangile dans toutes ses implications. Cela, cet instinct de vivre pleinement dans l'amour de Dieu et par là de promouvoir un bien humain partagé et durable, c'est ce à quoi vise notre vocation à servir la foi et promouvoir la justice du Royaume de Dieu. Le Christ nous invite, et à travers nous les hommes que nous servons, à passer, dans la conversion du cœur, "de la solidarité avec le péché à la solidarité avec lui pour l'humanité"<sup>14</sup> et à promouvoir le Royaume de Dieu sous tous ses aspects.

12. Cette foi en Dieu est inévitablement sociale dans ses implications, parce qu'elle est orientée vers la manière dont les hommes sont en relation les uns avec les autres et selon laquelle la société devrait être ordonnée. En de nombreuses parties du monde on constate une désintégration sociale et morale. Quand une société n'a aucune base morale et spirituelle, cela engendre des idéologies conflictuelles de haine, causes de violence nationaliste, raciale, économique et sexuelle ; cela multiplie les abus qui engendrent ressentiments et conflits ; cela enferme des groupes dans un fondamentalisme agressif qui peut de l'intérieur déchirer le tissu de la société. Celle-ci devient alors la proie des puissants et des manipulateurs, des démagogues et des menteurs ; elle devient le lieu de la corruption sociale et morale.
13. Mais la foi qui regarde vers le Royaume engendre des communautés qui s'opposent aux conflits sociaux et à la désintégration de la société. De la foi procède la justice voulue par Dieu, l'entrée de la famille humaine dans la paix avec Dieu et avec autrui. Ce n'est pas une propagande tendant à l'exploitation qui pourra conduire la famille humaine au-delà du déclin et du conflit destructeur : seule peut le faire la foi religieuse inspiratrice du bien humain et social qu'on trouve dans le Royaume de Dieu. Si les torts et les injustices doivent être reconnus et corrigés, alors l'avidité, le chauvinisme et la manipulation du pouvoir doivent être contestés par des communautés fondées sur une charité religieuse, la charité du Serviteur souffrant, l'amour jusqu'au sacrifice de soi manifesté par le Sauveur. La communauté que le Christ crée par sa mort met au défi le monde de croire, d'agir avec justice, de parler des choses sérieuses dans le respect mutuel, de transformer ses systèmes de relations et de prendre les commandements du Christ comme base de sa vie.

## Les dimensions de notre mission

14. Nous réaffirmons ce qui est dit dans le décret 2 de la 32ème Congrégation Générale : "Le service de la foi et la promotion de la justice ne peuvent être simplement pour nous un ministère parmi d'autres. Ce doit être l'élément intégrateur qui unifie tous nos ministères ; et pas seulement nos ministères, mais aussi notre vie intérieure (tant sur le plan personnel que sur le plan communautaire) et notre union entre frères à la dimension du monde".<sup>15</sup> Le but de notre mission reçue du Christ, telle qu'elle est présentée dans la Formule de l'Institut, est le service de la foi.<sup>16</sup> Le principe unificateur de notre mission est le lien inséparable entre la foi et la promotion de la justice du Royaume. Dans cette présente Congrégation, nous voulons approfondir et étendre, d'une manière plus explicite, la conscience que doit avoir la Compagnie de ces

<sup>14</sup> Peter-Hans Kolvenbach, "Our Mission today and tomorrow", *op. cit.*, p. 47.

<sup>15</sup> 32<sup>e</sup> CG, d. 2, n. 9.

<sup>16</sup> "...institué pour se consacrer principalement à la défense et à la propagation de la foi et au bien des âmes dans la vie et la doctrine chrétiennes...", *Formule de l'Institut*, 1.

---

dimensions essentielles de notre mission, sur lesquelles le décret 4 a attiré l'attention et qui atteignent maintenant leur maturité dans notre expérience et dans nos ministères actuels. Nous avons remarqué que, lorsque nos ministères sont menés avec le plus de fruit, ces éléments sont présents.

15. Le décret 4, ayant posé comme affirmation centrale qu'étaient inséparables le service de la foi et la promotion de la justice, parle ensuite de notre "mission d'évangélisation",<sup>17</sup> particulièrement par le dialogue avec les membres d'autres traditions religieuses et par l'engagement dans la culture qui est essentiel pour une présentation efficace de l'Évangile. Dès lors, le but de notre mission (le service de la foi) et son principe intégrateur (la foi orientée vers la justice du Royaume) sont en relation dynamique avec la proclamation inculturée de l'Évangile et le dialogue avec d'autres traditions religieuses, comme dimensions essentielles de l'évangélisation. Le principe intégrateur étend son influence dans ces dimensions qui, comme les branches qui poussent sur un arbre unique, constituent une matrice des caractéristiques essentielles de notre unique mission, le service de la foi et la promotion de la justice.
16. Dans notre expérience depuis la 32<sup>ème</sup> Congrégation Générale, nous en sommes venus à constater que notre service de la foi, orienté vers la justice du Royaume de Dieu, ne peut pas omettre ces autres dimensions de dialogue et de présence au sein des cultures. La proclamation de l'Évangile dans un contexte particulier doit toujours s'adresser à ses caractéristiques culturelles, religieuses et structurelles, non comme un message qui vient de l'extérieur, mais comme un principe qui, de l'intérieur, est "à la fois norme et force d'unification, qui transforme et recrée cette culture, étant ainsi à l'origine d'une nouvelle création".<sup>18</sup>
17. Dans notre approche positive des religions et des cultures, nous reconnaissons que toutes, y compris "l'Occident Chrétien" au long de son histoire, ont aussi trouvé des moyens de se fermer à la vraie liberté offerte par Dieu. La justice ne peut authentiquement croître que lorsqu'elle comprend une transformation de la culture, puisque les racines de l'injustice plongent dans des attitudes culturelles aussi bien que dans des structures économiques. Le dialogue entre l'Évangile et la culture doit trouver sa place au cœur même de la culture. Il doit se faire entre personnes qui se respectent mutuellement et qui ont ensemble une même visée : une liberté humaine et sociale partagée. De cette manière, aussi, l'Évangile en arrive à être perçu dans une lumière nouvelle ; sa signification est enrichie, renouvelée, voire transformée. Grâce au dialogue, l'Évangile lui-même, Parole toujours ancienne et toujours nouvelle, pénètre les esprits et les cœurs de la famille humaine.
18. Bref, il ne peut pas y avoir de proclamation efficace du Royaume si l'Évangile porté au cœur de la société n'a pas éclairé de sa lumière les aspects structurels, culturels et religieux de celle-ci.  
  
- Il y a dialogue efficace avec les membres d'autres traditions quand il y a un engagement partagé pour transformer la vie culturelle et sociale au sein de laquelle vivent les hommes.

---

<sup>17</sup> 32<sup>e</sup> CG, d. 4, n. 24.

<sup>18</sup> Pedro Arrupe, Lettre sur l'inculturation, dans *Ecrits pour évangéliser*, pp. 169-170.

- La transformation des cultures humaines requiert un dialogue avec les religions qui les inspirent et un engagement correspondant dans les conditions sociales qui les structurent.

- Si notre foi est orientée vers Dieu et sa justice dans le monde, cette justice ne peut être réalisée que si, dans le même temps, nous sommes attentifs aux dimensions culturelles de la vie sociale et à la manière dont une culture particulière se situe par rapport à la transcendance religieuse.

19. Aujourd'hui nous le comprenons clairement :

Pas de service de la foi sans

- promotion de la justice,
- entrée dans les cultures,
- ouverture à d'autres expériences religieuses.

Pas de promotion de la justice sans

- communication de la foi,
- transformation des cultures,
- collaboration avec d'autres traditions.

Pas d'inculturation sans

- communication de la foi avec les autres,
- dialogue avec d'autres traditions,
- engagement pour la justice.

Pas de dialogue religieux sans

- partage de la foi avec les autres,
- évaluation des cultures,
- souci pour la justice.

20. A la lumière du décret 4 et de notre expérience actuelle, nous pouvons maintenant dire explicitement que notre mission au service de la foi et de la promotion de la justice doit être élargie en incluant, comme dimensions essentielles, annonce de l'Évangile, dialogue et évangélisation de la culture. Ces dimensions appartiennent ensemble à notre service de la foi - "sans confusion, sans séparation" - parce qu'elles naissent d'une attention obéissante à ce que fait le Christ Ressuscité en conduisant le monde à la plénitude du Royaume de Dieu. Ces dimensions, à l'intérieur de notre mission unifiée, développent les aperçus présentés par nos dernières Congrégations et par l'expérience apostolique de la Compagnie en beaucoup de parties du monde. On retrouve ici un exemple profond, inspiré par l'Esprit, du *sentire cum Ecclesia in missione*, adapté aux manières dont notre charisme enrichit la mission évangélisatrice de l'Église.

21. A la lumière de ces réflexions, nous pouvons maintenant dire de notre mission contemporaine que la foi qui fait la justice est, de façon inséparable, la foi qui s'engage dans le dialogue avec les autres traditions et la foi qui évangélise la culture.